# **CONDITIONS GENERALES DE VENTE** 2025 VF

#### **CAMPING 3 ETOILES FERME DE SIMONDON**

370 CHEMIN DE SIMONDON 07300 PLATS PROPRIETAIRES HELENE ET HUBERT AUDEVAL SIRET N° 885 207 654 TVA N° FR42 885 207 654 Site WEB www.restaurant-gite-camping-simondon.fr mail : helenehubert@fermedesimondon.fr tél +33 6 68 76 87 57

# Article 1 - Champ d'application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site www.restaurant-gite-camping-simondon.com. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui –même et toute personne participant au séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

#### Article 2 - Conditions de réservation

#### 2.1 Prix et règlement

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise. L'attention du client est attirée sur le fait que n'est pas comprise dans le prix la taxe de séjour .

\*Pour les réservations emplacement camping : Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'après réception de l'acompte demandé à la réservation.

\*Pour les réservations location : Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception de l'acompte demandé.

Le solde des locations sera effectué la veille du départ de votre location.

#### 2.2 Modification de réservation

Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. En revanche, toute arrivée anticipée ou départ tardif seront facturés.

#### 2.3 Annulation

Une assurance annulation vous est proposée lors de la réservation.

Si vous n'avez pas souscrit à notre couverture annulation lors de la réservation, vous avez encore 72 heures pour rajouter cette option.

Sans cette couverture vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement en cas d'annulation, d'arrivée tardive, ou d'interruption de séjour.

#### 2.3.1 Annulation par vos soins

Toute annulation doit nous être notifiée par tous moyens écrits sur support durable (par

courriel, courrier recommandé avec avis de réception, etc.).

- Si votre courriel/courrier est présenté jusqu'à 31 jours avant votre arrivée, le montant de l'acompte versé, les frais de dossier versés, et, si applicable, les sommes versées au titre de l'assurance annulation restent acquis à SARL FERME DE SIMONDON.
- Si votre courrier est présenté moins de 31 jours avant la date de votre arrivée, la totalité des sommes versées à SARL FERME DE SIMONDON lui restent acquises.

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation.

#### 2.3.2 Annulation par le camping

Si nous sommes contraints d'annuler une réservation que nous vous avons confirmée, nous vous en avertirons dans les meilleurs délais, par courriel ; les sommes versées vous seront intégralement remboursées par virement au plus tard dans les 30 jours suivant la notification d'annulation et après réception de votre RIB par SARL FERME DE SIMONDON.

#### 2.4 Rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation).

Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

# Article 3 - Déroulement du séjour

#### 3.1 Arrivées et Départs

- \* En location (gîtes et chambres d'hôte + tentes louées) : les arrivées s'effectuent à partir de 16h, jusqu'à 19 ; les départs s'effectuent avant 10h. Jours d'arrivée / départ modulés en fonction de la saison et des possibilités conformément à votre contrat de location.
- \* En camping : les arrivées s'effectuent à partir de 15h, jusqu'à 19h ; les départs s'effectuent avant midi (12 h), n'importe quel jour de la semaine.

## 3.2 Caution demandée à l'arrivée

Une caution vous sera demandée à l'arrivée en gites ou tentes en location afin de garantir aux éventuels dommages que vous pourriez causer (cf tarifs pour en connaître le montant). Une retenue y sera pratiquée en cas de dégradation ou de ménage non fait à votre départ. La caution vous sera restituée dans la semaine suivant votre départ.

#### 3.3 Départ

Tout retour de clé après 10h le samedi pour les locations à la semaine (17h pour les locations sur un court-séjour) ou libération de l'emplacement après 12h, entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévue.

#### 3.4 Animaux

Les chiens sont admis (hors catégories 1 et 2 interdits) avec un supplément, uniquement tenus en laisse. Les déjections seront ramassées. Un comportement respectant les autres vacanciers sera indispensable. Tout comportement contraire à la tranquillité des autres vacanciers entrainera un départ anticipé de la Ferme de Simondon.

Les chats sont interdits.

Pour les autres demandes d'animaux, nous consulter.

#### 3.5 Surveillance enfants

Les enfants restent sous la responsabilité et la surveillance de leurs parents ou des adultes les accompagnant sur l'ensemble de la Ferme de Simondon, lors de la baignade, ainsi que des jeux mis à disposition.

## 3.6 Règlement intérieur

Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, déposé à la préfecture, affiché à notre réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande.

# Article 4 - Responsabilité

Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC...).

## Article 5 - Litige / Médiation de la consommation

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel).

A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.1612-2 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation. à savoir :

La Société Médiation Professionnelle

http://www.mediateur-consommation-smp.fr

Alteritae 5 rue Salvaing 12000 Rodez

# Article 6 - Droit applicable

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de PRIVAS 07000

# SALES TERMS AND CONDITIONS 2025 VGB

## CAMPING 3 ETOILES FERME DE SIMONDON

370 CHEMIN DE SIMONDON 07300 PLATS, FRANCE

OWNERS: HELENE ET HUBERT AUDEVAL

SIRET N° 885 207 654 TVA N° FR42 885 207 654 Site WEB www.restaurant-gite-camping-simondon.fr

mail: helenehubert@fermedesimondon.fr

tél +33 6 68 76 87 57

#### Article 1 - Sales Terms and Conditions

The present sales terms and conditions rule all the stays sold on the website www.restaurant-gite-camping-simondon.fr. They are included in the contract binding the establishment and the customers.

The client agrees to acknowledge these terms and conditions prior to any booking request for a stay concerning himself and any other person enjoying the stay. According to the law in force, the present terms and conditions are available for the client for information only and prior to any contract for holiday purchase. The terms and conditions are available on written request to the establishment office.

# Article 2 - Booking conditions

#### 2.1 Price and payment

All prices are given in Euros, including VAT. The client's attention is drawn to the fact that the tourist tax is not included in the price

Camping pitches booking requests: Pitches booking requests are nominative and nontransferable. The lease is only effective after the establishment agreed and has received the deposit and the administration fees.

Rented accommodations booking requests: Rented accommodations booking requests are nominative and nontransferable. The lease is only effective after the establishment agreed and has received the deposit and the administration fees.

The définitive payment will be asked on evening befor leaving.

#### 2.2 Changing your booking request

No discount will be granted for late arrivals and/or early departures.

However, any early arrival or late departure will be charged.

#### 2.3 Cancellations

Cancellation insurance is offered to you when booking.

If you did not subscribe to our cancellation coverage when booking, you still have 72 hours to add this option.

Without this coverage you will not be able to claim any reimbursement in the event of cancellation, late arrival, or interruption of your stay.

## 2.3.1 Cancellation by you

Any cancellation must be notified to us by any written means on a durable medium (by email, registered mail with acknowledgment of receipt, etc.).

- If your email/mail is presented up to 31 days before your arrival, the amount of the deposit paid, the administration fees paid, and, if applicable, the sums paid under the cancellation insurance remain acquired by SARL SIMONDON FARM.
- If your letter is presented less than 31 days before the date of your arrival, all sums paid to SARL FERME DE SIMONDON remain with it.

To obtain possible compensation, we advise you to take out cancellation or interruption of stay insurance when booking.

#### 2.3.2 Cancellation by the campsite

If we are forced to cancel a reservation that we have confirmed to you, we will notify you as soon as possible by email; the amounts paid will be fully refunded by transfer at the latest within 30 days following notification of cancellation and after receipt of your RIB by SARL FERME DE SIMONDON.

## 2.4 Withdrawals

The legal dispositions related to withdrawals on on-line sales do not apply to tourist services (article L.121-20-4 from the French Code de la consommation) For any on-line booking, customers will have no right of withdrawal.

## Article 3 - During your stay

## 3.1 Arrivals and departures

- \* In rented accommodations: arrivals from 4 p.m.to 7 p.m. and departures before 10 a.m. on Saturday (5 p.m. for short stays) Day of arrival: please note it on your location contract.
- \* In camping pitches: arrivals from 3 p.m. to 7 p.m and departures before 12 a.m. Free day of arrival.

#### 3.2 Guarantee

A deposit will be required upon arrival in rental cottages or tents to cover any damage you may cause (see rates to find out the amount). A deduction will be made in the event of damage or cleaning not done upon your departure.

The deposit will be returned to you within a week of your departure.

#### 3.3 Departures

Any key return after 10 a.m. on Saturday for weekly rentals (5 p.m. for short-stay rentals) or release of the pitch after 12 p.m. will result in an additional night being charged. Any extension of stay must be made at least 24 hours before the planned departure date.

#### 3.4 Animals

Dogs are allowed (except categories 1 and 2 prohibited) with an additional charge, only kept on a leash. Droppings will be collected. Behavior that respects other vacationers will be essential. Any behavior contrary to the tranquility of other vacationers will result in early departure from the Ferme de Simondon.

Cats are prohibited.

For other animal requests, contact us.

## 3.5 Child supervision

Children remain under the responsibility and supervision of their parents or adults accompanying them throughout the Simondon Farm, during swimming, as well as during the games provided.

## 3.6 Policies and procedures

In accordance with the law in force, the client agrees to subscribe to the Policies and procedures, listed in the Préfecture, available at the reception desk, it will be given on demand.

## Article 4 - Liability

The establishment is not liable for any damages on the holiday-maker's equipment. Holiday-makers must have subscribed civil liability insurance for their equipment (FFCC, ANWB, ADAC, etc.).

### **Article 5 - Dispute / Consumer mediation**

In the event of a dispute between the Client and the company, they will endeavor to resolve it amicably (the Client will send a written complaint to the professional or, where applicable, to the professional's Customer Relations Department).

In the absence of an amicable agreement or in the absence of a response from the professional within a reasonable period of one (1) month, the Consumer Client within the meaning of Article L.1612-2 of the Consumer Code has the possibility of contacting, free of charge, if a disagreement persists, the competent mediator registered on the list of mediators established by the Commission for the Evaluation and Control of Consumer Mediation pursuant to Article L.615-1 of the Consumer Code, namely:

The Professional Mediation Company

http://www.mediateur-consommation-smp.fr

Alteritae 5 rue Salvaing 12000 Rodez - France

## Article 6 - Applicable Law

These general conditions are subject to French law and all disputes concerning their application falls under the jurisdiction of the High Court or Tribunal de Commerce de PRIVAS 07000 - FRANCE